

ANNEXE 1



A- Les personnes titulaires des qualifications figurant dans le tableau ci-dessous obtiennent les équivalences correspondantes pour la délivrance de la capacité de détenteur d'équidé.

Qualifications	Module A	Module B
Brevet fédéral galop 4 ou supérieur (toutes spécialités) délivré par la Fédération Française d'Équitation		X
Degré 1 ou supérieur délivré par la Fédération Française d'Équitation		X
Savoir éthologique 3 ou supérieur délivré par la Fédération française d'Équitation		X
Capacité équestre professionnelle 1 ou supérieure délivrée par l'association de gestion de la commission paritaire de l'emploi des entreprises équestres		X
Brevet de randonneur de bronze, d'argent ou d'or		X
Brevet de Meneur de Bronze		X

B- Les personnes titulaires des qualifications figurant suivantes obtiennent de droit l'équivalence de la capacité de détention d'équidé.

a) Diplômes et certificats délivrés par le ministère chargé de l'agriculture :

Diplôme d'État de docteur vétérinaire.

Brevet de technicien supérieur agricole option "productions animales".

Baccalauréat professionnel spécialité "conduite et gestion de l'exploitation agricole" :

- option "productions animales" ;
- option "systèmes à dominante élevage".

Baccalauréat professionnel spécialité "conduite et gestion de l'entreprise hippique".

Baccalauréat professionnel spécialité "conduite et gestion de l'exploitation agricole" :

- option "production du cheval" ;
- option "élevage et valorisation du cheval".

Brevet professionnel "responsable d'exploitation agricole".

Brevet professionnel "responsable d'entreprise hippique".

Brevet professionnel agricole option hippique spécialité, "palefrenier qualifié".

Brevet professionnel agricole option "Travaux de la production animale" spécialité "polyculture-élevage".

Brevet d'études professionnelles agricole Activités hippiques :

- spécialité "entraînement du cheval de compétition" ;
- spécialité "accompagnement de randonnées équestres" ;
- spécialité "cavalier d'entraînement, lad-jockey, lad-driver" ;
- spécialité "soigneur, aide-animateur".

Brevet d'études professionnelles agricole :

- "cavalier-soigneur" ;
- "travaux en exploitation d'élevage" ;
- "travaux en exploitation polyculture élevage" ;

Certificat d'aptitude professionnelle agricole :

- "palefrenier-soigneur" ;
- "lad-jockey" ;
- "lad-driver" ;
- "entraînement du cheval de compétition" ;
- "soigneur d'équidés" ;
- "lad-cavalier d'entraînement" ;
- "métiers de l'agriculture" ;
- "maréchalerie" (délivré selon les modalités de l'arrêté du 14/06/1991 et de l'arrêté du 27/06/1998) ;
- "maréchal ferrant" (à partir de 2015).



Certificat de spécialisation :

- "conduite de l'élevage équin" ;
- "conduite de l'élevage des équidés" ;
- "éducation et préparation au travail du jeune cheval" ;
- "éducation et travail des jeunes équidés" ;
- "attelage de loisirs" ;
- "utilisateur de chevaux attelés".

b) Diplômes délivrés par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative :

Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité "performance sportive" :

- mention "concours de saut d'obstacles" ;
- mention "concours complet d'équitation" ;
- mention "dressage" ;
- mention "équitation" ;
- mention « sports équestres ».

Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité "perfectionnement sportif" :

- mention "concours de saut d'obstacles" ;
- mention "concours complet d'équitation" ;
- mention "dressage".
- mention « sports équestres ».

Brevet d'État d'éducateur sportif, 1er degré, option "équitation" ou "activités équestres".

Brevet d'État d'éducateur sportif, 2e degré, option "équitation" ou "activités équestres".

Brevet d'État d'éducateur sportif, 3e degré, option "sports équestres".

Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité "activités équestres", toutes mentions.

Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité "éducateur sportif" :

- mention "activités équestres".

Brevet d'aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien support Randonnée Équestre ou Poney

Certificat Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et des Sports délivré dans le domaine des activités équestres.

c) Diplôme délivré par l'université d'Angers :

Licence professionnelle "Management des établissements équestres"

d) Diplôme délivré par l'université de Caen :

Licence professionnelle « Management et gestion des organisations » parcours « métiers du management et de la gestion dans la filière équine »

e) Certifications délivrées par la Fédération Française d'Équitation :

Guide de tourisme équestre (délivré jusqu'au 28/08/2007).

Brevet d'accompagnateur de tourisme équestre (obtenu jusqu'en 2007 inclus).

Accompagnateur de tourisme équestre

Brevet d'animateur Poney (délivré jusqu'au 28/08/2007).

Animateur Poney (délivré après le 13/11/2009).

Animateur assistant d'équitation (délivré après le 13/11/2009).

Animateur d'Équitation (délivré à partir du 03 mars 2020)

Moniteur d'Équitation options « Attelage » ou « Équitation Western » (délivré à partir du 01 mai 2022)

Brevet Fédéral de Soigneur Animateur de Club Équestre (délivré à partir du 01 juillet 2022)

Brevet fédéral de Meneur d'Attelage de Tourisme Équestre

f) Certificat de qualification professionnelle (CQP) délivré par l'association de gestion de la commission paritaire nationale de l'emploi des entreprises équestres :

Animateur soigneur assistant.

Enseignant animateur d'équitation.

Organisateur de randonnées équestres.